

Les Conseillers Pédagogiques Départementaux 1er et 2nd degré

L'équipe :

Véronique PEROU CHEVALLIER ce.eps13-1@ac-aix-marseille.fr
04- 91-99-68-36

Sabine MUNOT ce.eps13-2@ac-aix-marseille.fr
04-91-99-68-36

Béatrix TURBET-DELOF ce.eps13-3@ac-aix-marseille.fr
04-91-99-66-82

Véronique PEREIRA ce.eps13-4@ac-aix-marseille.fr
04-91-99-66-80

Répartition et suivi des dossiers

Véronique PEROU CHEVALLIER

- **Coordination des formations en EPS pour le 1er degré**
- **Soutien réglementaire et pédagogique aux écoles**
- **Suivi des procédures d'agrément des intervenants extérieurs (bénévoles et rémunérés)**
- **Elaboration et suivi des conventions de partenariat (Comités sportifs, USEP, UNSS, CREPS, STAPS)**
- **ASH et EPS**
- **Référente pour les APS suivantes :**
 - ° Danse, cirque et activités artistiques
 - ° handball / rugby / volleyball
 - ° tennis / tennis de table / badminton, athlétisme
- **Suivi du dossier "classes bleues transplantées" / voile Marseille**

Sabine MUNOT

- **Coordination et co-animation des formations départementales en EPS pour le 1er degré**
- **Coordination et animation des formations CPC EPS Marseille**
- **Animation des formations néo CPC EPS**
- **Animation des formations de néo directeurs en EPS**
- **Suivi des mémoires CAFIPEMF et accompagnement des CPC lors des analyses de séances**
- **Soutien réglementaire et pédagogique aux CPC EPS, partenaires et écoles**
- **Suivi des procédures d'agrément des intervenants extérieurs (bénévoles et rémunérés)**
- **Mise à jour régulière du site EPS DSDEN 13, 1^{er} degré**
- **Elaboration et suivi des conventions de partenariat (Comités sportifs, USEP, MAGNAC, POMGE, PASTRE, NATATION)**
- **EPS et MATERNELLE**
- **Suivi du dossier NATATION (1er degré public)**
- **Suivi du dossier EQUITATION / PASTRE**
- **Suivi du dossier PATINOIRE / POMGE**
- **Suivi du dossier "classes bleues transplantées" / voile Marseille (aspect administratif)**
- **En charge du dossier "matériel" Ville de Marseille**
- **En charge du dossier "transport" Ville de Marseille**
- **Référente pour le complexe MAGNAC**
- **Référente pour les APS suivantes :**
 - ° Football

- ° Judo
- ° Basket

Béatrix TURBET DELOF

- Organisation des conditions de l'EPS dans les collèges du département en relation avec la DOS et le Conseil Départemental:

- 1 : Proposer au conseil départemental les moyens financiers pour les transports.
- 2 : Gérer les opérations organisées par le Conseil Départemental (plan voile, plan aviron) en partenariat avec les comités départementaux.
- 3 : Participer au projet de construction, réhabilitation et équipement des installations sportives des collèges en liaison avec le Conseil Départemental.

- Instruction des dossiers concernant les examens d'EPS :

- 1 : Organiser les épreuves obligatoires et facultatives des examens ponctuels des BEP, CAP et Baccalauréat en collaboration avec les services du rectorat et les IA IPR d'EPS.
- 2 : Choisir et désigner les jurys d'examen du département (examens ponctuels et cas particuliers de CCF). Administrer l'application IMAG'IN pour les examens concernés, de la création des missions à la validation des états de frais des jurys.
- 3 : Participer aux délibérations des commissions académiques relatives aux examens.

- Contribution à l'orientation d'élèves sportifs à parcours particulier:

- 1 : Etre la personne ressource pour la filière des établissements d'accueil des sportifs de haut niveau.
- 2 : Collaborer avec les Inspecteurs chargés de l'orientation et la division des élèves pour l'affectation des SHN en liaison avec la DRJSCS.
- 3 : Conseiller pour l'attribution du droit à la formation à distance.

Véronique PEREIRA

- Gestion de l'occupation des installations sportives du département sur le temps scolaire :

1 : Organiser et appliquer la réglementation entre utilisateurs et propriétaires des installations.

2 : Assurer la liaison entre la commune de Marseille et l'IA-DASEN.
Collecter et centraliser les informations relatives au fonctionnement des installations.

- Résolution des problèmes et assistance quotidienne aux établissements scolaires (administration de l'application GISPORT)

1 : Participer au projet de construction, réhabilitation et équipement des installations sportives municipales de Marseille.
Assurer une veille permanente afin que la logique d'aménagement et/ou traçage soit en conformité avec les exigences scolaires.

2 : Contribuer à la mutualisation des installations sportives à Marseille et sur le temps scolaire. Développer le réseau par le biais de conventions inter-établissements, associations, Mairie...

3 : Coordonner la gestion des installations sportives sur les communes du département hors Marseille (relations avec les chargés de mission d'Aix et Arles)

- Gestion du dossier des sections sportives scolaires

1 : Recueillir et analyser les dossiers de demande des établissements du département pour guider les délibérations de la commission départementale.

2 : Participer aux délibérations de la commission académique

- Participer à la mise en œuvre, pour les joueurs de football « élite », de classes d'accueil spécifiques, en partenariat avec l'association Olympique de Marseille.